

BULLETIN DU
Syndicat National de l'Enseignement Supérieur

SECRETARIAT : 28, RUE MONSIEUR - LE - PRINCE - PARIS VI^e
TRESORERIE : S.N.E.Sup. C.C.P. 7544-66 PARIS

TELEPHONE : 633-37-33

N° 161

Juin 1968

MAI 68

SOMMAIRE

- | | | |
|--|-------|---------|
| - Le film des événements et les décisions du B.N. | pages | 2 à 10 |
| - Bref compte-rendu du Congrès des 23 et 24 mai | pages | 11 à 13 |
| - Les négociations " Fonction Publique " et
" Education Nationale " | pages | 14 à 16 |

LES EVENEMENTS

LES DECISIONS DU B.N.

3 mai

La police envahit la Sorbonne.

Le S.N.E.Sup et l'U.N.E.F. déclenchent la grève.

Le vendredi 3 mai a été marqué par la fermeture des Facultés parisiennes de Nanterre, la Sorbonne et la Faculté de Sciences, et par de violentes manifestations au Quartier latin : le B.N. du S.N.E.Sup (F.E.N.) solidaire des étudiants, appelle les membres de l'Enseignement Supérieur à la grève générale dans toutes les Universités.

5 mai

La Faculté des sciences de Paris soutient le S.N.E.Sup.

6 mai

Les premières barricades.

La situation des manifestations s'aggrave de minute en minute, en conséquence, le S.N.E.Sup appelle l'ensemble du personnel enseignant des Universités à prendre ses responsabilités directes, c'est-à-dire à descendre dans la rue aux côtés de leurs étudiants.

7 mai

50.000 manifestants sur les Champs Elysées. Bataille toute la nuit au Quartier latin.

8 mai

Rassemblement à la Faculté des sciences. Les manifestants se dispersent aux abords du Quartier latin. Débat à l'Assemblée Nationale.

9 mai

La presse annonce la réouverture de la Sorbonne. Meeting boulevard Saint-Michel devant la Sorbonne toujours encerclée par les C.R.S.

10 mai

Le gouvernement choisit la répression au Quartier latin. La bataille dure toute la nuit.

Les manifestants du 10 mai ont été conduits par les barrages de Police au Quartier latin. Dans les conditions d'encerclement où ils se trouvaient, avec un déploiement extraordinaire de forces de police et de troupes fraîches, les manifestants ont pris les mesures défensives appropriées : ils ont construit des barricades destinées à les protéger des forces de répression.

Le S.N.E.Sup dénonce l'interprétation du Pouvoir, qui transforme une répression brutale d'une manifestation en soi-disant tentative d'émeute. Il ne saurait se désolidariser des responsables étudiants qui ont mené la défense des manifestants avec un grand esprit de responsabilité.

Les dirigeants syndicaux du mouvement, enseignants et étudiants, ont assumé leurs responsabilités jusqu'au bout, avec une grande patience et un désir d'aboutir évident. Les émissaires qui agissaient au nom du gouvernement ont réduit sans cesse les possibilités d'accord sur les trois préalables du mouvement, à l'aide notamment de fausses arguties juridiques. Ceci montre la duplicité du Pouvoir. Il résulte des informations qui ont été diffusées, que la décision de la répression a été prise à l'Elysée.

Nous dénonçons la violence des moyens de répression mis en oeuvre, qui n'avaient pas pour but de disperser la manifestation, mais de la réduire physiquement.

Nous dénonçons l'usage de gaz suffocants spéciaux.

Nous dénonçons le ratissage, qui s'est prolongé jusque dans les immeubles et sur les toits.

Nous dénonçons la responsabilité criminelle des forces de police qui ont entravé le soin aux blessés.

Nous ne saurions céder sur les trois préalables :

- amnistie judiciaire et administrative pour tous les manifestants, quels qu'ils soient, et libération de tous les emprisonnés.
- évacuation des quartiers universitaires par les forces de police.
- réouverture des facultés.

Préalables auxquels il faut maintenant ajouter la libération immédiate des manifestants arrêtés cette nuit.

Nous approuvons et nous encourageons dans ces conditions le mouvement d'occupation qui se généralise dans

les Universités de province, notamment à Bordeaux, Rennes, Strasbourg.

Nous continuons la grève totale et nous demandons à tous les personnels non enseignants de l'Enseignement Supérieur de s'associer à cette grève.

Le S.N.E.Sup attend de toutes les forces démocratiques une prise de position des plus nettes.

(Déclaration lue à Paris, le 11 mai 1968 à 9 h 45)

11 mai

Déclaration de Pompidou. Le S.N.E.Sup répond :

Le S.N.E.Sup et les organisations ayant participé à l'action constatent que la déclaration faite par le Premier Ministre est la première des récentes déclarations gouvernementales qui prend en considération nos trois conditions préalables. Nos organisations soulignent avec force devant l'opinion qu'une telle déclaration aurait pu être faite depuis plusieurs jours ; ceci démontre avec éclat la responsabilité du Pouvoir, en particulier hier. Nos organisations estiment que cet important succès est dû à l'action sans précédent des étudiants, des enseignants et des jeunes travailleurs qui se sont joints à eux dans les jours précédents et notamment la nuit dernière, face à la répression sauvage mise en oeuvre par le Pouvoir.

C'est une calomnie et une manoeuvre d'apposer de soi-disant "agitateurs professionnels" aux organisations syndicales et mouvements engagés dans l'action alors qu'il n'y a eu que le courage et la résolution de tous.

Dans l'immédiat, nous répondons que sur le plan de la libération de nos camarades emprisonnés :

- 1.- en ce qui concerne nos 4 camarades condamnés le 5 mai à des peines d'emprisonnement ferme, nous enregistrons la promesse formelle d'un examen par la Cour d'Appel à partir de lundi des demandes de mise en liberté des 4 condamnés.
- 2.- En ce qui concerne nos 12 camarades actuellement sous mandat de dépôt du juge d'instruction nous constatons que le Premier Ministre n'a pas évoqué leur cas. Selon la loi, la mise en liberté peut être ordonnée à tout moment par le Juge d'instruction. Le Parquet qui dépend hiérarchiquement du gouvernement émet un avis déterminant. Nous attendons pour nous déclarer satisfaits sur ce point que cet avis favorable ait été émis et suivi.
- 3.- Douze de nos camarades arrêtés dans la nuit du vendredi 10 au samedi 11 mai sont actuellement gardés à vue. Une décision doit être prise en ce qui les concerne avant lundi matin, terme juridique de leur garde à vue. La décision qui sera prise à leur égard sera un test de la bonne volonté du gouvernement.
- 4.- Nous rappelons que toutes poursuites pénales, disciplinaires ou administratives de toutes natures contre tous, étudiants ou non, Français ou non, et notamment celles qui auraient pour objet l'expulsion de certains de nos camarades étrangers doivent être abandonnées.

5.- L'ensemble de ces mesures ne doit pas faire oublier notre revendication fondamentale d'une amnistie générale pour tous les manifestants. Nous constatons que le Premier Ministre au courant de notre revendication sur ce point ne l'a pas écartée et nous attendons donc que le gouvernement dépose un projet de loi en ce sens.

La matérialité des faits sera sur ce point, comme en ce qui concerne le libre accès aux Facultés, un critère déterminant de notre attitude.

Ce qui s'est passé ouvre la possibilité d'entamer à l'Université et dans les lycées la critique de l'Université et, à travers elle, de la société. Cette critique, totalement libre, seule garantie pour éviter le retour à une telle répression ne peut s'exercer que dans l'exercice plein des libertés politiques et syndicales à l'Université.

(Déclaration faite par A. GEISMAR au cours de la conférence de presse du 12 mai 1968, au nom de l'U.N.E.F., Mouvement du 22 mars, C.A.L., S.N.E.Sup)

13 mai

Grève générale. Des millions de travailleurs solidaires des étudiants. Manifestations intersyndicales. Les étudiants occupent les facultés.

La sauvagerie de la répression et l'atrocité des moyens utilisés dans la nuit du vendredi à samedi, ne peuvent rester sans réponse.

La journée du 13 mai 1968, doit être l'occasion d'une protestation populaire vaste, rassemblant étudiants, enseignants et travailleurs.

L'U.N.E.F. rappelle sa revendication d'une libération et d'une amnistie de TOUS les manifestants, étudiants ou non, Français ou étrangers. La manoeuvre du pouvoir visant à séparer les étudiants des travailleurs, visant à faire porter la responsabilité des événements sur des groupuscules " entraînés à la guérilla ", ne nous fera pas arrêter notre lutte, bien au contraire. Nous sommes solidaires de TOUS ceux qui ont résisté, violemment ou non, à l'attaque sauvage de la police. Les tentatives de division n'auront pas de succès.

Enfin, l'U.N.E.F. tient à souligner qu'en aucun cas, il ne peut être question d'un retour pur et simple à la situation antérieure. Les atrocités policières ne peuvent s'effacer aussi facilement. La mobilisation en commun sans précédent, des étudiants, des enseignants et des jeunes travailleurs, ne doit pas rester sans lendemain.

Elle devra, en particulier, déboucher sur la mise en pied de formes nouvelles d'organisation, correspondant au caractère nouveau des luttes qui ont été menées.

Pour les étudiants, l'action engagée doit déboucher sur une critique radicale de l'Université, sur la remise en cause de l'Etat, dont la nature policière est apparue au grand jour.

LE COMBAT CONTINUE : GREVE GENERALE.

L'U.N.E.F. - U.G.E., les C.A.L., le Mouvement du 22 mars avec, comme dans tous ces derniers jours, le soutien effectif et la participation du S.N.E.Sup appellent :

GARE DE L'EST à 13 h 30, à une ASSEMBLEE LIBRE ET POPULAIRE d'explication, où se développera une LIBRE CONFRONTATION, poursuivant ainsi l'ACTION DANS LA DEMOCRATIE DIRECTE, qui s'est instaurée lors de ces derniers jours.

Nous rejoindrons la MANIFESTATION INTERSYNDICALE, 15 h. PLACE DE LA REPUBLIQUE, et nous nous fondrons dans le cortège unitaire qui se dirigera dès 15 h 30 vers DENFERT-ROCHEREAU.

U.N.E.F. - U.G.E. - S.N.E.Sup - C.A.L. - Mouvement du 22 mars.

14 mai

La grève devient "occupation des locaux".

15 mai

Dépôt d'une motion de censure à l'Assemblée Nationale. De nombreuses usines sont occupées.

16 mai

Pompidou menace

17-18-19-20 mai

La grève s'étend dans les usines : 8 millions de grévistes.

21 mai

La F.E.N. appelle à la grève générale. Daniel Cohn Bendit est interdit de séjour.

22 mai

La censure est repoussée. Manifestations dans la nuit Brd St-Michel.

23 mai

Congrès du S.N.E.Sup. Manifestation spontanée au Quartier Latin.

24 mai

Congrès (Cf. pages)
Manifestations de la C.G.T. à Paris.
Le S.N.E.Sup participe à la manifestation de la Gare de Lyon. Les étudiants et les enseignants y retrouvent de très nombreux travailleurs.

Le S.N.E.Sup tient d'abord à dénoncer le rôle provocateur de la police et d'elle seule au cours de la journée du 23 mai. Pour ce soir, c'est à l'appel des Comités d'action et de plusieurs organisations syndicales que les étudiants, les enseignants, les travailleurs seront dans la rue. Le S.N.E.Sup confirme sa consigne de soutien et de participation aux manifestations prévues qui doivent se rassembler Gare de Lyon. Il souhaite qu'une convergence des luttes alors que le pouvoir est en cause, se concrétise au plus vite.

Il rappelle les points de rassemblement prévus vers 17 heures : Place Clichy, Place Stalingrad, Place Balard, Porte de Montreuil.

(Communiqué publié le 24 mai 1968)

Pendant ce temps de Gaulle fait une déclaration :

C'est se moquer des gens de prétendre que la crise de l'Université est due à son inertie. C'est l'incapacité du pouvoir et, plus largement la crise de la société qui est révélée.

L'Université nouvelle sera le fait des enseignants et des étudiants : telle est notre revendication fondamentale. Nous voulons l'autonomie des universités, c'est-à-dire leur gestion par les enseignants et les étudiants et simultanément, nous insistons sur ce point, l'organisation d'une contestation permanente par les étudiants. Cela veut dire aussi : libre détermination du contenu et des formes de l'enseignement, ainsi que des méthodes d'analyse des capacités des étudiants (et non de vérification des connaissances). Cela veut dire encore l'autonomie de gestion financière.

Or, on nous propose, cela est transparent, de poursuivre le plan Fouchet, en particulier d'instaurer la sélection à l'entrée de l'enseignement supérieur. Ce, dans le but explicite d'adapter l'université aux besoins de l'économie et des structures sociales du capitalisme.

Pour nous, les améliorations et modernisations du fonctionnement de l'Université, ainsi que le pouvoir que nous pourrions y conquérir, ne sont que les bases d'une lutte que nous développerons.

Le problème de fond est clair pour tous : l'Université française est une université de classe. La fonction économique de l'enseignement et de la recherche connaît, du fait de la révolution scientifique, une importance décisive et nouvelle, qui est strictement dépendante de la nature capitaliste de la société.

De même, la fonction sociale et idéologique de l'enseignement fait de l'Université un très puissant facteur d'in-



LA SORBONNE, le 3 MAI ...

Photo Elie Kagan



RENAULT, LE 15 MAI...

Photo J.P. Bonnotte - Gamma

tégration sociale et le véhicule privilégié de l'idéologie dominante.

Nous récusons fondamentalement cette situation. Autant le débat de censure a montré que la crise était incompréhensible au Parlement, autant le référendum est une réaction piteuse. La crise de l'Université, c'est la crise du système économique et social, c'est-à-dire d'une tout autre dimension.

(Première réaction du B.N. du S.N.E.Sup à la déclaration du Chef de l'Etat, le vendredi 24 mai à 20 h 15)

25 mai

La police cherche à provoquer de nouveaux heurts au Quartier latin. Le S.N.E.Sup, le Mouvement du 22 mars et l'U.N.E.F., déjouent ces tentatives. Un meeting de discussion est organisé à la Cité Universitaire.

27 mai

Immense meeting au Stade Charlety organisé par l'U.N.E.F. Plusieurs syndicats ouvriers y participent. Le S.N.E.Sup et la F.E.N. appellent leurs adhérents à y prendre part.

Des Gobelins au Stade Charlety défile, sans aucun incident, un imposant cortège, à l'appel de l'U.N.E.F.

Le secrétaire général du S.N.E.Sup et un secrétaire général adjoint demandent à être déchargés de leurs responsabilités.

Le mouvement résultant de la lutte convergente des étudiants, des enseignants et des travailleurs remet clairement en cause la société actuelle.

Le Bureau National du S.N.E.Sup se déclare solidaire de ce mouvement en accord avec son but :

La transformation radicale de la société.

Il considère que ce but doit être atteint par une action à différents niveaux.

Dans cette action, le S.N.E.Sup a un rôle spécifique à jouer. Ce rôle ne peut et ne doit pas être la direction politique du mouvement. Il doit contribuer à la transformation profonde de l'Université. Cette transformation est l'une des conditions du changement des structures sociales.

Au lendemain d'un Congrès qui approuvé massivement l'action du syndicat depuis le 3 mai, le Bureau National a accepté de décharger les camarades A. GEIS MAR secrétaire général et M. FONTAINE secrétaire général adjoint de leurs fonctions syndicales. Leur présence à la direction du syndicat simultanément avec leur rôle politi-

que seraient un frein au développement du mouvement, ce que le Bureau National ne souhaite pas. Le Bureau National dirigera collégialement l'action du syndicat.

(Communiqué publié le 27 mai 1968)

28 mai

Peyrefitte démissionne.

29 mai

D. Cohn Bendit rentre clandestinement en France. Il tient une conférence de presse à la Sorbonne.

La C.G.T. organise une manifestation. Le S.N.E.Sup s'y associe.

Le S.N.E.Sup reste solidaire de tous les étudiants et travailleurs en lutte. Il rappelle ses mots d'ordre :

- non à la répression,
- pas de concession au patronat et à l'Etat,
- pas d'intégration mais contestation,
- le pouvoir aux travailleurs.

Le S.N.E.Sup regrette que l'ensemble des organisations syndicales ne soient pas unanimes face à la répression et notamment face à celle qui s'exerce contre Daniel Cohn-Bendit.

Il invite, néanmoins, les universitaires à participer à la manifestation organisée par la C.G.T. cet après-midi, afin d'y poursuivre avec les travailleurs et les étudiants la discussion sur les conditions d'une transformation radicale de la société.

30 mai

Nouveau discours de de Gaulle.

De Gaulle reconnaît que le régime n'est pas capable de trouver une issue à la situation. Il brandit la menace et insulte le peuple. Il annonce sa détermination de recourir au coup de force pour conserver le pouvoir.

Le S.N.E.Sup appelle les étudiants et les enseignants à renforcer l'occupation de la cause universitaire et à ne pas céder la rue aux commandos gaullistes. L'Université n'entend pas capituler.

1^{er} juin

L'U.N.E.F. organise une manifestation à la Gare Montparnasse. Le cortège se dirigera vers la Gare d'Austerlitz puis les usines Citroën et Renault.

Le S.N.E.Sup estime que l'occupation des établissements d'enseignement supérieur par les étudiants et les

D'INOFFENSIFS GAZ LACRYMOGENES...
DE REDOUTABLES EMEUTIERS ...



enseignants et le travail de contestation et de restructuration en cours doivent se poursuivre. L'Université ne doit pas céder à l'intimidation venue d'un pouvoir discrédité.

Le S.N.E.Sup considère que la tentative électorale à laquelle semble adhérer une vaste partie de l'opinion et des forces politiques est une victoire provisoire du gaullisme.

Les étudiants et les enseignants avaient l'espoir que toute l'opposition rejeterait l'opération électorale décidée par le pouvoir, l'U.N.E.F. invite les étudiants à poursuivre la discussion avec les travailleurs dans leurs lieux de travail sur les perspectives ouvertes actuellement, le S.N.E.Sup invite les enseignants à y participer.

(Communiqué du 1er juin 1968)

4 juin

Négociations sur les problèmes de l'Education Nationale. La F.E.N. y participe. Le S.N.E.Sup refuse de faire partie de la délégation.

6 juin

La F.E.N. lève son mot d'ordre de grève. Le S.N.E.Sup précise sa position.

I - DECISIONS DU S.N.E.Sup CONCERNANT LA GREVE ET L'ACTION ACTUELLE AU SEIN DE L'UNIVERSITE.

Un bref rappel est nécessaire : dès le 3 mai 1968, le S.N.E.Sup se déclarant solidaire des étudiants a appelé les membres de l'Enseignement supérieur à la grève générale. Le 14 mai 1968, l'ordre de grève a été transformé en un appel aux enseignants et aux étudiants à s'installer dans les locaux universitaires afin d'y entamer les débats consécutifs à l'action déjà engagée. Celle-ci en effet traduisait la volonté de transformation profonde de l'Université. Du 22 mai au 6 juin 1968, le S.N.E.Sup affilié à la F.E.N. a été concerné par l'ordre de grève fédéral et a invité les enseignants à poursuivre l'action entreprise.

Actuellement, la F.E.N. a suspendu son mot d'ordre de grève. Le S.N.E.Sup maintient ses consignes d'action que l'on peut résumer comme suit : les enseignants doivent continuer avec les étudiants, les chercheurs et les personnels techniques les discussions, travaux de commissions, etc... visant à une refonte complète de l'Université dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, sans reprendre les activités traditionnelles. Ce travail mené dans l'Université doit aboutir à des projets de réforme et à la mise en place d'expériences dont la confrontation et l'harmonisation devront être réalisées dans les semaines à venir : dès maintenant l'Assemblée générale des secrétaires de sections du S.N.E.Sup prévue le 14 juin permettra une première synthèse. La F.E.N. a pris la décision de convoquer des Etats Généraux de l'Université nouvelle dans les meilleurs délais pour faire la somme des travaux en cours dans les divers ordres d'enseignement.

Il est souhaitable de mettre en place des structures provisoires de gestion des établissements d'enseignement et des laboratoires de recherche, de réaliser rapidement des enseignements de type nouveau par exemple dans le cadre des universités d'été et de promouvoir des modes nouveaux de contrôle des connaissances.

En ce qui concerne les examens de cette année, le S.N.E.Sup préconise un report global en septembre, à l'exception des cas particuliers que devront déterminer des commissions paritaires enseignants-étudiants. Il appartiendra aux mêmes commissions de définir, outre la date, les modalités à appliquer. Il est en effet nécessaire de sauvegarder les intérêts des étudiants, notamment en matière de diplômes et titres débouchant sur la vie professionnelle, de diplômes d'étudiants étrangers en fin de scolarité, etc...

II - PROPOSITIONS CONCERNANT LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES STRUCTURES DE L'UNIVERSITE.

Le Bureau National estime que dès que les travaux au sein des établissements seront suffisamment avancés, un travail d'harmonisation sera nécessaire. Les problèmes de financement, de la nécessaire coordination des universités dans le cadre de l'autonomie, du statut des personnels devront être discutés globalement avec les pouvoirs publics. Il sera nécessaire que tous les utilisateurs de l'Université concernés et notamment les étudiants, les enseignants, les chercheurs, les personnels techniques et administratifs participent aux discussions.

Les grandes orientations qui devront être définies sont :

- l'autonomie de gestion dans le cadre d'un financement public,
 - la mise en place d'instances de contrôle avec les étudiants,
 - l'esprit pédagogique nouveau qui animera les modes de transmission du savoir, l'appréciation des capacités et le contrôle des connaissances,
 - l'accès à l'Université de tous ceux qui doivent recevoir une formation donnée par l'enseignement supérieur, qu'ils proviennent du second degré ou du monde du travail,
 - le recrutement et la carrière des enseignants,
 - les mesures financières nécessaires pour répondre au fonctionnement des structures nouvelles, à l'expansion des établissements et à la construction de nouveaux locaux.
- Un véritable plan national d'urgence, à partir des besoins recensés, devra être établi.

7 juin

Les syndicats ouvriers organisent un meeting à Flins.

Le pouvoir utilise maintenant ses CRS et gendarmes mobiles en armes pour contraindre les travailleurs en grève à évacuer leurs entreprises.

Le S.N.E.Sup appelle à s'associer à la riposte que les travailleurs des usines Renault organisent à Flins vendredi 7 juin à partir de 5 heures du matin.

(Communiqué du B.N. publié le 6 juin 1968 à 23 h



DEMOCRATIE DIRECTE ...

Photo Elie Kagan



DEMOCRATIE BOURGEOISE ! ...

Le S.N.E.Sup est prêt à tout moment à se joindre aux travailleurs de l'O.R.T.F. pour riposter à l'épreuve de force du Pouvoir contre l'O.R.T.F. et aux intimidations des groupes gaullistes.

Il estime que les objectifs du mouvement de grève concernant l'information indépendante, le rôle culturel de l'O.R.T.F. au service des travailleurs, les libertés syndicales et politiques, l'autonomie par rapport au Pouvoir sont en relation directe avec les objectifs du mouvement des étudiants et des enseignants dans l'Université.

Le S.N.E.Sup continuera d'agir pour favoriser la convergence des luttes des travailleurs de l'O.R.T.F. et de l'Université.

(Communiqué du B.N. publié le 6 juin 1968)

Le S.N.E.Sup proteste contre le compte-rendu que l'Humanité fait des événements de Flins.

Le Bureau National du S.N.E.Sup s'élève avec indignation contre le compte-rendu inexact des événements de Flins publié dans le journal " l'Humanité " du 8 juin sous le titre : " A Flins, les groupes Geismar organisent une provocation contre les grévistes de chez Renault " et contre les termes du communiqué du 7 juin de l'Union syndicale C.G.T. de la région parisienne.

Le Bureau National ne peut admettre de voir Alain GEISMAR traité de provocateur au service de la police et du patronat de la métallurgie, ni que soient tenus des propos qui désignent des militants à la répression policière. Il considère que ces insultes portées contre un militant du Syndicat, membre de ses instances nationales, sont parfaitement intolérables et il n'entend pas les laisser sans réponse.

Le Bureau National rappelle que, par un communiqué du 6 juin, il " appelait à s'associer à la riposte que les travailleurs des usines Renault organisaient à Flins vendredi 7 juin ".

L'attitude ouvertement hostile au S.N.E.Sup de " l'Humanité " se manifeste également par l'accueil fait dans ce journal à des communiqués de sections minoritaires du Syndicat, alors que le plus souvent, les communiqués officiels du S.N.E.Sup ne sont pas aussi bien traités.

Il faut rapprocher ces faits regrettables de la publication d'une lettre qui met en cause le Bureau National, lettre qui n'a en fait recueilli que quelques dizaines de signatures. Cette lettre fait état d'une prétendue " volonté du Bureau National de ne pas tenir compte du courant unitaire qui s'exprimait dans le Syndicat " et s'interroge sur un soi-disant " climat d'hostilité systématique à l'encontre des organisations de la classe ouvrière, et notamment de la C.G.T. ". Faut-il rappeler que le S.N.E.Sup a toujours eu une volonté unitaire ? qu'il a participé à toutes les manifestations ouvrières, et en particulier à la manifestation organisée par la C.G.T. le 29 mai ? et ce malgré le refus de cette centrale de défendre Daniel Cohn-Bendit.

Il convient d'ajouter que ce n'est pas le S.N.E.Sup qui n'a pas accepté une manifestation interconfédérale,

en réponse au défilé gaulliste de la Concorde, ou, en ce moment, pour affirmer la solidarité de tous à l'égard des travailleurs de la métallurgie.

On ne peut s'empêcher d'être inquiet lorsque l'on constate que les attaques qui ont commencé contre Cohn-Bendit et le mouvement du 22 mars se sont étendues à Sauvageot, à l'U.N.E.F., au P.S.U., à Geismar et au S.N.E.Sup, et qu'elles sont maintenant portées contre la Direction de la C.F.D.T. (" L'Humanité du 8 juin, page 5).

Le Bureau National du S.N.E.Sup estime que si des divergences existent quant aux actions qui doivent être menées, il serait souhaitable d'en débattre clairement et publiquement plutôt que de recourir à des calomnies qui ne favoriseront pas la nécessaire unité de tous les travailleurs.

(Communiqué remis à la Direction du journal " l'Humanité ", le 9 juin 1968, 22 h.)

10 juin

Nouveaux heurts à Flins. La police cause la mort d'un jeune lycéen. Dans la nuit, manifestations violentes au Quartier latin.

Aujourd'hui, près de Flins, la police de de Gaulle a causé la mort d'un manifestant. La répression, en frappant les travailleurs de Renault, a gagné encore en sauvagerie. C'en est assez de ce régime. Le S.N.E.Sup s'adresse à la F.E.N. et aux centrales syndicales pour organiser, avec l'U.N.E.F. et les mouvements étudiants, la riposte qui s'impose.

(Le 10 juin, 23 h.)

11 juin

Un ouvrier est tué par balle aux usines Peugeot de Sochaux, lors de l'attaque des piquets de grève par les C.R.S.

Le S.N.E.Sup tente d'obtenir une riposte unitaire.

L'U.N.E.F. organise une manifestation à la Gare de l'Est.

La police de de Gaulle a causé la mort, hier à Flins, d'un camarade lycéen. Ce matin, aux usines Peugeot de Sochaux, un camarade ouvrier a été tué par balle. C'en est assez de ce régime. La répression doit cesser. La police doit quitter les abords des usines et des facultés. Les revendications des ouvriers de la métallurgie doivent être satisfaites.

Le S.N.E.Sup estime qu'une riposte interconfédérale s'imposait. Malgré ses démarches répétées, les centrales, à l'exception de l'une d'entre elles, n'ont pas accepté de se réunir pour en discuter. Le B.N. du S.N.E.Sup comprend la colère des étudiants et leur volonté de manifester ce soir à 19 heures à la Gare de l'Est. Il est convaincu que les enseignants y apporteront leur soutien.

(Le 11 juin, 13 heures)

COMPTE-RENDU DU CONGRES

DES 23 & 24 MAI 1968

Nombre de sections susceptibles d'être représentées (plus de 6 membres)	127
Nombre de sections représentées	76
Nombre de mandats susceptibles d'être représentés	4.678
Nombre de mandats représentés	3.337

Vote du rapport d'activité :

Pour	2.106
Contre	212
Abstentions	280
Refus de vote	461

<u>Votes Motion I :</u>	1.363 mandats pour
<u>" Motion II :</u>	1.548 mandats pour

Vote Motion de clôture :

Pour	2.180
Contre	743
Abstentions	13

MOTIONS DISCUTEES AU CONGRES DU S.N.E.Sup LE 24 MAI 1968 ET VOTEES CONTRADICTOIREMENT

Motion N° 1 (Herszberg-Bennaroche)

Au moment où les travailleurs, les enseignants et les étudiants mènent, en même temps que pour leurs revendications, la lutte pour la reconnaissance, partout, des libertés syndicales et politiques, l'interdiction de séjour prononcée contre Daniel Cohn-Bendit a été une provocation délibérée du gouvernement pour susciter la colère des étudiants et permettre une nouvelle répression. Le S.N.E.Sup réaffirme que les enseignants du Supérieur ne toléreront aucune discrimination entre les militants du mouvement quelles que puissent être les divergences qui existent entre eux. Les travailleurs, les enseignants et les étudiants sont engagés dans un mouvement de grève sans précédent. Après le refus de la censure, ils trouveront dans une lutte solidaire, notamment contre la répression, une issue à l'impasse politique qui résulte de l'absence de solutions de type parlementaire.

Sur les bases exprimées ci-dessus, le congrès du S.N.E.Sup mandate la direction du syndicat pour favoriser la convergence du 24 mai 1968 à Paris.

1.363 mandats POUR.

Motion N° 2 (Mohon-Innocent-Lecaille-Mouillaud)

Le Congrès considère que les oppositions et les divergences qui sont apparues soit entre les organisations, soit à l'intérieur du syndicat ne doivent pas s'opposer à l'existence d'un fonds commun qui est l'exigence urgente de l'heure.

Il prend acte de l'existence de différentes manifestations pour cet après-midi. Il mandate son secrétaire général pour qu'il fasse tout pour que soient organisées en commun les manifestations de cet après-midi. Il fait appel à toutes les organisations syndicales pour qu'elles fassent preuve du plus grand esprit unitaire pour parvenir à un accord.

Le Congrès du S.N.E.Sup donne mandat au Bureau National et au Secrétaire Général de tout mettre en oeuvre aujourd'hui et dans les semaines à venir pour discuter avec les organisations syndicales de la classe ouvrière les formes et les modalités de luttes à venir qu'il convient d'organiser dans l'unité la plus large.

1.548 mandats POUR.

DEBAT D'ORIENTATION

Un débat d'orientation s'est engagé. Il n'a pu être conclu.

Il n'est pas possible d'en rendre compte dans ce bulletin. Les textes des motions distribuées aux congressistes sont publiés ci-après :

PROJET DE MOTION X

présentée par BOIS.

Le Congrès du S.N.E.Sup se félicite de l'ampleur prise par le mouvement de grève national des étudiants, des enseignants, de la classe ouvrière. Ce mouvement permet d'espérer des succès décisifs tant sur la plan universitaire que sur celui du régime politique et social. C'est pourquoi, en décidant de poursuivre la grève et l'occupation des locaux universitaires, le Congrès se fixe dans l'immédiat le double objectif suivant qu'il soumet à l'appréciation de l'U.N.E.F.

A/ - Une réforme démocratique du système universitaire.

Il est en effet possible d'obtenir :

1.- Le refus des mesures de sélection (examen d'entrée en Faculté) et l'abrogation des principales dispositions intro-

duites par la réforme Fouchet : assiduité obligatoire, limitation du redoublement, spécialisation excessive du premier cycle en lettres, bifurcation licence/maîtrise en sciences. En outre, la création d'enseignements nouveaux doit permettre de donner aux étudiants une formation complète et favorisera une meilleure orientation.

2.- Une gestion démocratique de l'Université par une refonte complète de ses structures. Des dizaines de milliers d'étudiants, d'enseignants et de membres du personnel technique et administratif pratiquent déjà depuis plusieurs semaines une cogestion de fait ; ils élaborent les structures nouvelles des facultés, ils mettent en cause le système traditionnel des examens et jettent les bases de rapports nouveaux entre enseignants et étudiants. Ce grand effort créateur sera systématiquement soutenu. Le S.N.E.Sup exigera que des textes réglementaires garantissent la légalité des solutions adoptées et interdisent tout retour en arrière. Les échecs ou les retards dans la mise en place de ces structures nouvelles entraîneraient une inévitable déception qui affaiblirait le mouvement et serait utilisée par les forces conservatrices de l'Université.

Enfin le S.N.E.Sup fera connaître sur l'ensemble des questions soulevées sa doctrine, élaborée depuis plusieurs années (réforme des carrières, I.P.R.E.S., réforme du régime des thèses, gestion de l'Université, etc...) Il préconisera une refonte totale de l'enseignement du second degré (suppression de son caractère encyclopédique, rénovation de l'enseignement de la langue française, réalisation d'un équilibre entre disciplines littéraires et scientifiques, etc...)

3.- Un collectif budgétaire doit être voté dans les plus brefs délais, sans quoi les transformations qualitatives de l'Université perdraient une bonne part de leur signification. Des assurances publiques doivent être formulées pour le budget 1969.

B/ - Perspectives politiques.

Le mouvement actuel ne saurait se limiter aux seuls objectifs universitaires. Il est parfaitement vain d'opposer, dans les circonstances présentes, revendications universitaires et revendications politiques. La démocratisation de l'Université est en effet inséparable de celle de la société et l'un des traits essentiels du mouvement est précisément l'aspiration à une société nouvelle. De plus, la conjonction des luttes universitaires et du mouvement ouvrier a ébranlé les assises du régime et posé la question du pouvoir.

La mise en cause du régime devient donc aujourd'hui un objectif essentiel de notre lutte. Elle suppose une étroite liaison des forces universitaires avec l'ensemble du mouvement démocratique et particulièrement avec l'action des centrales ouvrières. Le S.N.E.Sup s'efforcera de resserrer ses liens avec ces centrales, dans le respect réciproque de l'indépendance des organisations.

Ce programme définit les objectifs généraux et fondamentaux de la lutte dans laquelle nous sommes engagés. Il appartient à la C.A. de déterminer à chaque étape les formes de la lutte en fonction de la situation et dans l'unité du mouvement enseignant et étudiant.

PROJET DE RESOLUTION

présenté par A. GEIS MAR

La situation peut se caractériser par l'éclatante démonstration que la crise de l'Université prévue et révélée par le S.N.E.Sup depuis plusieurs années était profonde et révélatrice d'une crise encore plus grave de la société.

La démonstration a été également faite que le pouvoir peut reculer en plein affrontement quand les forces qui s'opposent à lui sont déterminées et s'appuient sur un mouvement qui fonde son action sur des contradictions importantes de l'ordre social.

La possibilité d'une action offensive à partir d'une analyse critique du milieu universitaire, à partir d'une orientation claire rompant avec la traditionnelle défense de l'Université a été manifeste.

Le Pouvoir et les forces en lutte sont confrontées à une alternative :

- Négociation de réformes, - importantes mais non décisives -, vis-à-vis de l'évolution profonde de la société.

- Poursuite de la lutte frontale mettant en cause le régime économique et social.

En fait, ce schématisme d'exposé recouvre une réalité complexe dans la mesure où certaines revendications structurelles ou financières dans le cadre de négociations peuvent porter le germe de telles contradictions que le système économique et social ne puisse les assumer, encore faut-il exprimer cela et mettre en avant comme objectif cette Révolution du système économique, politique et social nécessaire à la mise en oeuvre de telles réformes.

La question du pouvoir est posée, il est de la responsabilité du syndicat de la poser à tous les niveaux et en particulier à celui de l'Université et de la recherche.

Le rôle nouveau de la science et l'importance de la fonction sociale de l'enseignement imposent que l'Université, point de départ visible de la récente explosion, reste une composante décisive quoique partielle du déroulement de la crise.

Là comme ailleurs, il faut donc utiliser la situation de force actuelle pour y conquérir des positions de pouvoir qui faciliteront la révélation de nouvelles contradictions. Ces positions de pouvoir risquent, bien sûr, d'être intégrées ou reprises et sont donc provisoires ; une position n'a de valeur que si une force militante de contestation l'utilise comme instrument de lutte dans l'Université de classe.

Dans le cadre de l'Université, l'autonomie n'a de sens et de valeur que si elle débouche sur ces centres provisoires de pouvoir ou plutôt de contre-pouvoir.

Ce pouvoir ne peut être que celui des étudiants et des enseignants à égalité, sans ambiguïté. Il impose que soient mis en place les moyens d'une contestation permanente par les étudiants.

- Plein exercice des libertés syndicales et politiques, ce qui implique une libre information dans l'Université et dans la société.

- Libre détermination de la forme et du contenu de l'enseignement ainsi que des méthodes d'analyse des capacités des étudiants.

- L'autonomie de gestion financière.

- Le refus de l'élimination des étudiants.

Il est de la responsabilité du syndicat de participer pleinement aux luttes engagées contre les véhicules de l'idéologie dominante : contenu de l'enseignement, moyens d'informations, organismes culturels. Cette lutte exige que le débat soit clairement porté dans le milieu universitaire lui-même.

Le problème du financement de ces universités repose celui du pouvoir central, de même que le financement des réformes sociales et économiques mises en avant par les travailleurs en lutte.

La société actuelle n'est pas capable d'y apporter une solution et seul un régime socialiste peut entamer un processus qui tende à satisfaire les aspirations de cette lutte. Cette évidence n'est qu'un des motifs d'appel au socialisme, les libertés politiques, la mise à bas de l'état policier sont devenues des revendications prioritaires du mouvement qui se développe et réclame une rupture qualitative immédiate et décisive.

A ce point le syndicat ne doit pas jouer un rôle de frein du mouvement ni en le canalisant ou en le reprenant à son compte, ni en le récusant et en tentant par conséquent de le casser dans l'Université. Il doit jouer un rôle autonome et spécifique en formulant de façon précise sa plate-forme universitaire et en développant sa politique générale partout où il peut intervenir. Il mènera également le combat au sein de l'Université pour la clarification idéologique et poursuivra sa politique de recrutement et d'alliances à partir de sa ligne générale, l'unité autour du syndicat n'ayant de sens que si elle débouche sur des actions cohérentes. Ce n'est pas à lui de formuler de programme politique global ; il ne peut que se situer par rapport à ceux dont c'est la mission. Le syndicat reste solidaire de tous les étudiants et travailleurs en lutte et, en particulier, en ce moment, avec Dany Cohn Bendit victime d'une mesure politique discriminatoire ; il ne cèdera jamais devant la répression. Il ne prétend pas diriger les luttes étudiantes et, a fortiori, celles du mouvement ouvrier ; il continuera à exposer partout ses analyses et ses objectifs.

Le 24 mai 1968.

MOTION présentée par A. FLANCHEC.

Le Congrès du S.N.E.Sup, conscient du fait que les luttes étudiantes et enseignantes ne sont que des aspects particuliers de la lutte menée par l'ensemble de la classe ouvrière française pour les droits fondamentaux au travail, à la qualification, aux études.

Affirme que la grève générale illimitée doit se poursuivre jusqu'à satisfaction des revendications fondamentales communes :

- abrogation des ordonnances.
- 40 heures immédiates.
- retraite à 60 ans.
- salaire garanti à 80.000 A.Frs par mois.
- abrogation de la réforme Fouchet et des décrets de sélection, suppression des communes de sélection.
- respect du droit à la qualification professionnelle.
- respect du droit au travail pour tous.

qui remettent en cause les bases mêmes du capitalisme français.

Affirme que pour gagner il faut organiser la grève.

Exige que la F.E.N., jouant pleinement son rôle d'organisation charnière, appelle les travailleurs, étudiants à organiser sur le lieu de travail des comités de grève, à fédérer ces comités de grève au plan local, départemental, national pour que dès maintenant soient résolus des problèmes vitaux de ravitaillement, d'argent...

Appelle dès maintenant les enseignants du Supérieur à militer en ce sens.

Motion de clôture
déposée par J.M. LEVY

Le Congrès du S.N.E.Sup

- prend acte du débat positif qui a eu lieu dans la journée du 23 mai 1968 et des décisions de la matinée du 24 mai 1968.
- estime que, par suite d'événements indépendants de sa volonté (manifestations dans la nuit du 23 au 24 mai 1968 - difficulté d'organisation pour les provinciaux liée à la grève générale, activités du bureau national extérieures au Congrès pour la préparation des manifestations du 24 au soir), la suite des débats n'a pu se dérouler dans des conditions normales et qu'aucune décision significative n'est possible.

décide en conséquence :

- 1.- de ne pas conclure le débat d'orientation par un vote, mais de transmettre à toutes les sections les motions en présence ;
- 2.- de reconduire la C.A. et le Bureau National sortants sur la base du vote d'hier sur le rapport d'activité du B.N. ;
- 3.- de mandater la direction nationale pour convoquer, dès que les circonstances le permettront, une Assemblée des secrétaires de sections et pour préparer, dès que possible, la convocation d'un prochain congrès régulier amené à se prononcer sur l'orientation du Syndicat et à renouveler sa direction ;
- 4.- de clôturer ce Congrès extraordinaire.

2.180 POUR
743 CONTRE
13 ABSTENTIONS

A PROPOS DES NEGOCIATIONS...

● *La presse du 27 mai titre sur de prétendus contacts entre Mr. Peyrefitte et le Bureau National. Le S.N.E.Sup réplique :*

Le S.N.E.Sup ne saurait actuellement envisager une négociation sous quelque forme que ce soit, avec le gouvernement.

Le S.N.E.Sup a rappelé ses positions sur les questions fondamentales de l'université, dans sa déclaration du 27 mai. Les étudiants et les enseignants, occupant les facultés, ont d'ores et déjà entrepris de mettre en place les structures de gestion commune et de contestation permanente qu'ils ont définies. Le gouvernement a la possibilité de répondre publiquement aux revendications du S.N.E.Sup relatives, aux moyens financiers et à l'autonomie de gestion financière des établissements universitaires.

En tout état de cause, le S.N.E.Sup maintient que la question du pouvoir reste posée. Il dénonce une fois de plus la répression policière et la mesure discriminatoire dont est victime Dany COHN-BENDIT.

(Communiqué publié le 28 mai 1968)

● *Le lendemain, Le Ministre démissionne.*

Pour le S.N.E.Sup, la démission de M. Peyrefitte n'est qu'une péripétie. La question du Pouvoir, qui n'est pas un problème de personne, reste posée.

(Communiqué publié le 28 mai 1968)

● *Puis se déroulent, avec la participation de la F.E.N. des négociations sur les problèmes de la Fonction publique et quelques jours plus tard sur un collectif budgétaire pour l'Education nationale.*

Des négociations sont engagées depuis ce matin entre les syndicats et le Ministre sur les conditions de travail et les créations d'emplois dans l'Education Nationale.

Le S.N.E.Sup, bien qu'affilié à la F.E.N. ne participe pas à ces négociations, et rappelle à cet effet son communiqué du 28 mai, qui reste entièrement valable :

"Le S.N.E.Sup ne saurait actuellement envisager une négociation sous quelque forme que ce soit, avec le gouvernement.

Le S.N.E.Sup a rappelé ses positions sur les questions fondamentales de l'université, dans sa déclaration du 27 mai. Les étudiants et les enseignants, occupant les facultés, ont d'ores et déjà entrepris de mettre en place les structures de gestion commune et de contestation permanente qu'ils ont définies. Le gouvernement a la possibilité de répondre publiquement aux revendications du S.N.E.Sup relatives aux moyens financiers et à l'autonomie de gestion financière des établissements universitaires..."

Le secrétaire général de la F.E.N. fera état devant le Ministre de ces revendications. Dès que le budget 1968 fut voté, le S.N.E.Sup en a souligné les insuffisances scandaleuses et demandé qu'un correctif y soit apporté. Le projet de collectif budgétaire élaboré par le S.N.E.Sup doit être intégralement exécuté. Il ne s'agit pas du tout d'une mesure pouvant couvrir les besoins qu'exigera le fonctionnement des structures nouvelles, qu'enseignants et étudiants définissent actuellement, mais d'une mesure conservatoire minimale qui ne saurait être discutée.

En ce qui concerne la refonte de l'Université, le S.N.E.Sup considère qu'elle est l'affaire des étudiants enseignants, personnels techniques et administratifs et de tous les utilisateurs. Les solutions élaborées dans les différents établissements d'Enseignement Supérieur doivent être confrontées et des expériences préliminaires doivent être entreprises immédiatement.

Le S.N.E.Sup participera pleinement à cet effort et y apportera les éléments de travail et de réflexion qu'il a déjà avancés.

Cependant, il est nécessaire d'affirmer dès maintenant un certain nombre de conditions hors desquelles l'autonomie des universités serait un leurre que le S.N.E.Sup dénonce à l'avance.

Pour nous, l'autonomie implique :

- l'autonomie de gestion financière dans le cadre d'un financement par les pouvoirs publics,
- la mise en place d'instances de contrôle avec les étudiants,
- l'existence d'un statut de fonctionnaire pour l'ensemble des personnels enseignants, administratifs et techniques de l'enseignement supérieur.

A ce sujet, le S.N.E.Sup considère qu'une situation de fonctionnaire doit être assurée à tous les enseignants (assistants de lettres, attachés-assistants de médecine, enseignants des I.U.T., délégués, etc...) qui n'en bénéficient pas actuellement.

Enfin, le S.N.E.Sup maintient qu'il ne peut être question de passer sous silence la répression policière qui se poursuit. Les responsabilités, notamment celles

du gouvernement, doivent être précisées sans délai. Les conclusions doivent en être tirées. La mesure discriminatoire qui frappe Daniel Cohn-Bendit doit être rapportée immédiatement.

Si ces conditions n'étaient pas remplies, des obstacles difficilement surmontables à une reprise de l'enseignement seraient créés.

(Communiqué publié le 4 juin 1968)

● Le projet de collectif budgétaire pour l'enseignement supérieur, déposé par le Secrétaire général de la F.E.N., sur le bureau du Ministre, a été publié dès janvier 1968, dans le bulletin n° 155. Il avait été présenté de nombreuses fois au ministère de l'Education Nationale.

1650 postes

1. - DISCUSSIONS EDUCATION NATIONALE

Terminées ce matin à 5 heures 30, elles se sont conclues par un "Projet de relevé de conclusions" dont voici l'essentiel :

A. Premier Degré :

- Action pour l'amélioration des conditions de travail portera d'abord sur cours préparatoires pour rapprocher effectif de ces classes de 25 élèves.

- Contingent de remplaçants porté à 5 % à la rentrée.

- Tableau de créations de postes :

. 4.000 postes maternelles et primaires (qui ne devront pas être employés pour régulariser des ouvertures provisoires)

. 500 postes pour décharge des directeurs

d'école.

. 2.000 postes de C.E.G.

B. Second cycle court : Collèges d'enseignement technique :

Des dispositions particulières pour améliorer les conditions de travail des maîtres de C.E.T. Dès la rentrée 1968, les mesures suivantes, dans la limite des emplois nouveaux, prévus au collectif :

1. Professeurs techniques adjoints : la part d'enseignement théorique dans l'enseignement pratique sera fixée à 1/12.

2. Professeurs d'enseignement général et professeurs d'enseignement technique théorique : les maxima de service seront ramenés à 21 heures au 1er octobre 1968.

Création de 2.000 postes C.E.T. (pour la réduction des effectifs et la modification des horaires).

C. Conditions de l'enseignement dans les établissements de second degré :

1. Les seuils de dédoublement des classes fixés à compter de la rentrée 1968, à 35 pour les C.E.G., C.E.S., C.E.T. et premier cycle de lycées, et à 40 dans les seconds cycles de lycées.

2. En faveur des professeurs techniques et des professeurs techniques adjoints des lycées techniques :

a) pour les professeurs techniques, maxima de service ramené de 32 heures à 30 heures ;

b) pour les P.T.A., maxima de service ramené de 36 à 32 heures.

3. Créations de postes :

- 3.500 second degré

- 600 technique long

D. Enseignement Supérieur et Recherche :

- Créations d'emplois au titre du collectif budgétaire portant d'une part sur le personnel d'enseignement supérieur et les personnels techniques administratifs, d'autre part sur le personnel de recherche du C.N.R.S.

- Création de postes

. 2.000 pour Supérieur et CNRS (dont 350 pour CNRS)

E. Agents de l'Education Nationale, Administration Universitaire et Intendance :

. 1.000 postes créés

- En plus, 1.300 postes d'agents pour appliquer la réduction de la durée hebdomadaire du travail décidée sur le plan Fonction Publique.

Problèmes dont le règlement n'est pas immédiat.

1. Fonctionnement interne des établissements (surveillance, intendance, secrétariat et services divers)

- création d'emplois dans collectif budgétaire 1968

- comités spécialisés pour étudier ce problème

- nombre de postes créés globalement : 1000 (postes indiqués au paragraphe E ci-dessus)

2. Organisation et structure générale des établissements (y compris participation à la vie des établissements) : objet d'une étude approfondie avec diverses parties intéressées dans les meilleurs délais.

3. Problème des M.I.-S.E. (conditions de service et d'études) : examen particulier.

4. Auxiliarat :

- pour auxiliaires des cadres administratifs et de services : problèmes étudiés dans le cadre du protocole concernant la Fonction publique.

- titularisation des maîtres auxiliaires : dans un délai maximum d'un mois, adoption de mesures compor-

tant dispositions transitoires exceptionnelles, applicables à la rentrée 1968 et mises au point avec organisations intéressées.

5. Formation des maîtres : étudiée à la lumière des réformes entreprises dans le souci d'apporter aux maîtres une formation mieux adaptée aux besoins d'un enseignement rénové.

6. Droit syndical : quand commission prévue par le protocole Fonction Publique aura déposé ses conclusions groupe de travail avec participation des représentants syndicaux élaborera mesures pratiques propres à l'Education Nationale.

En ce qui concerne les problèmes d'ensemble de la réforme de l'Université, les discussions auront lieu ultérieurement.

II. - CONSEIL NATIONAL

Réunion du Conseil National de la F.E.N. JEUDI APRES-MIDI à partir de 14 h. 30, S.U.D.E.L., 20 rue Corvisard, Paris 13ème.

Le Conseil National comprend le Secrétaire de la section départementale ou son suppléant, les membres de la Commission Administrative fédérale et les secrétaires des syndicats nationaux qui n'y sont pas représentés.

(F.E.N., 5 juin 1968)

Sur le problème des négociations

Certains se sont étonnés que la délégation de la F.E.N. reçue au Ministère de l'Education Nationale ne comporte pas de représentants du S.N.E.Sup. A ce sujet nous tenons à apporter les précisions suivantes :

1. - Notre attitude est différente de celle d'autres syndicats, qui ont tenu à obtenir dans l'immédiat les satisfactions de revendications précises, relatives à l'état actuel de l'Education Nationale et limitées au nombre de postes et à certaines conditions de travail. Sur ces sujets, nous avons une plateforme que le Ministre connaît bien (cf : nombreux documents syndicaux et notamment bulletin n° 155).

2. - Est-ce à dire que nous n'avons pas à formuler de revendications précises pour l'Université ? Si, mais le moment n'est certainement pas venu de les formuler.

Quelle est en effet la situation de l'Université ? Celle-ci s'est véritablement écroulée sous la poussée du Mouvement qui a débuté le 3 Mai 1968.

Il n'est donc pas question actuellement de nous engager sur des revendications limitées portant sur la remise en ordre des insuffisances budgétaires de l'année en cours, alors que c'est une refonte totale de l'Université qui est en chantier.

A qui appartient de refaire cette refonte de l'Université ? Certainement pas à l'administration, ni à une quelconque commission de sages, mais aux étudiants et aux enseignants réunis dans les divers établissements.

Ce travail dont on peut prendre connaissance en allant dans les divers établissements, est considérable et demandera certainement encore plusieurs semaines. Il demande en outre une confrontation entre les divers établissements. Le S.N.E.Sup. pour sa part contribue de façon constructive à ce travail.

Dès maintenant nous avons demandé au Secrétaire Général de la F.E.N. de rappeler que le S.N.E.Sup. conscient de longue date de l'insuffisance criante des moyens dont disposait l'Enseignement Supérieur, avait réclamé depuis plusieurs mois, un collectif budgétaire pour 1968, permettant les remises en ordre nécessaires pour l'année en cours. Le Ministre actuel envisage la création de 1650 postes sur les 2.200 que nous demandions. Ce nombre n'est certainement pas suffisant.

D'ores et déjà il faut prévoir que la réforme actuellement en cours nécessitera un supplément de moyens par rapport à ces prévisions.

Ceux-ci devront faire l'objet d'une étude précise. De même que devra être envisagé l'ensemble du contenu corporatif de l'Enseignement Supérieur :

problèmes des carrières, de la formation et du recrutement des enseignants, chercheurs (cf : documents des Congrès du S.N.E.Sup. et notamment le projet d'Instituts de Préparation à la Recherche et à l'Enseignement Supérieur : IPRES).

3. - Les principaux thèmes de travail actuel portent sur :

a) L'autonomie des établissements et notamment de gestion financière dans le cadre d'un financement par les pouvoirs publics.

b) La mise en place d'instances de contrôle avec les étudiants.

c) La définition d'un esprit pédagogique nouveau animant les relations enseignants-enseignants.

(Communiqué publié le 5 juin 1968)